

2021-10-03 Etang Rompu entre St Léger et Montfort

9.7 km



Une randonnée proposée par VITEL28

Petite randonnée de 10 km dans la diversité vallonnée de la forêt de Rambouillet en saluant au passage le chêne de l'Assomption l'un des plus gros arbres de la forêt avec ses 26m de haut et 5.15 m de circonférence.



Randonnée n°6345230

Durée :	3h00	Difficulté :	Facile
Distance :	9.66km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	80m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	72m	Région :	Vallée de Chevreuse
Point haut :	187m	Commune :	Saint-Léger-en-Yvelines (78610)
Point bas :	141m		

Description

Départ du parking de l'Etang Rompu (à environ 100m de la RD 138)

De Vert-en-Drouais :

Prendre la N12 direction Paris

sortir à Maulette (Houdan) même sortie que station-service

- au RP prendre la D983 direction Gambais

- à Gambais prendre la D112 direction Gambaiseuil

- à Gambaiseuil prendre la D111 direction St Léger

- au carrefour en T avec la route de Montfort prendre à gauche la D138

- faire un petit kilomètre jusqu'au croisement avec la Route des Vaches :

prendre à gauche jusqu'au parking de

l'Etang Rompu

coordonnées GPS 48.736758, 1.777330

Points de passages

D/A

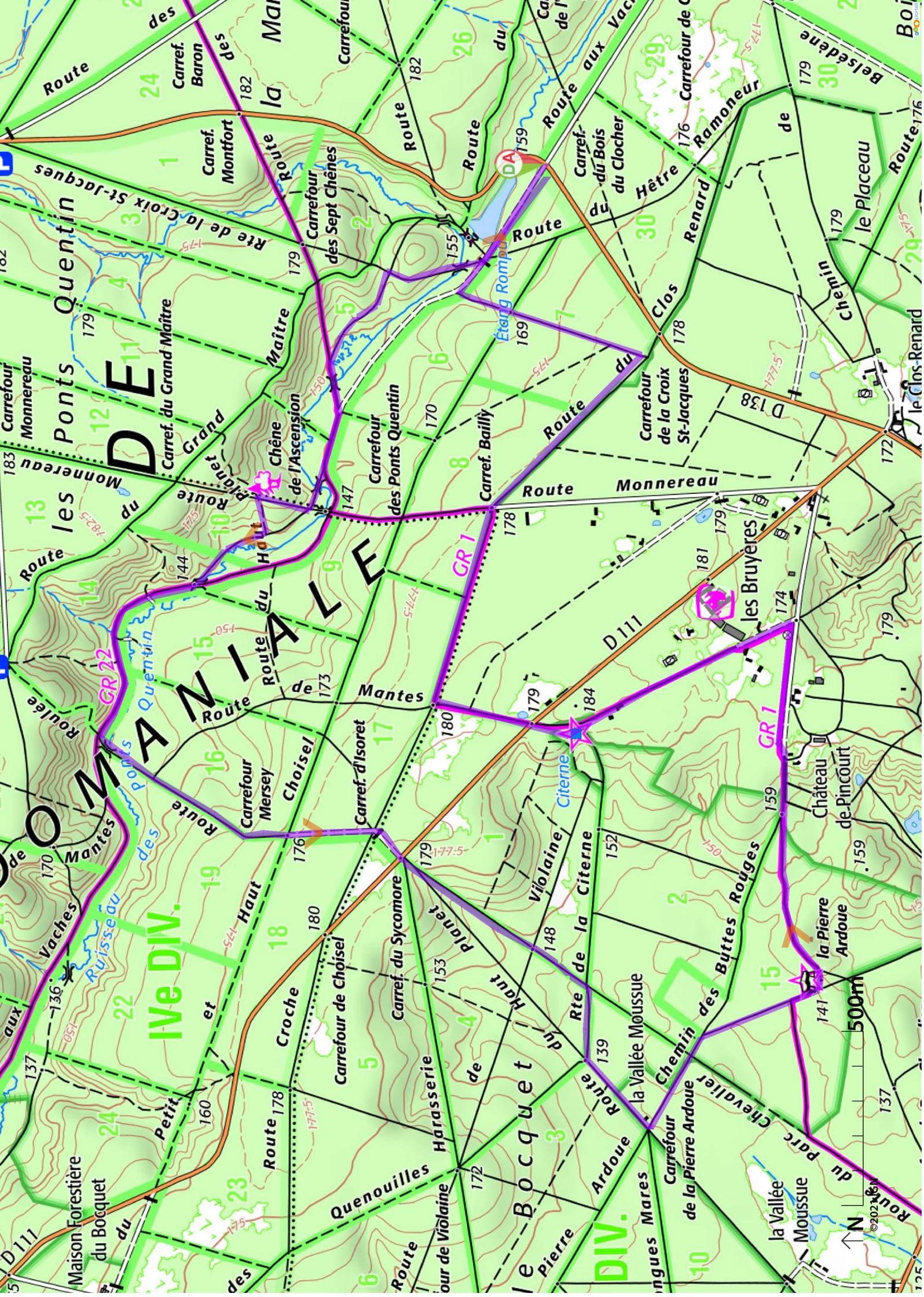
x : 410 103 | y : 5398 909 - alt. 165m - km 0

D/A

x : 410 065 | y : 5398 905 - alt. 167m - km 9.66

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/6345230>



OMANZIALE

IVE DIV.

DIV.

500m

N



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

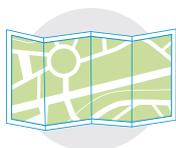
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.